

# ASSOCIATION DEUXIEME CHANCE

## Livret d'accueil pour les PSH/PMR



## Livret d'accueil pour les PHS/PMR - Registre public d'accessibilité

Conforme à l'arrêté du 19 avril 2017



## SOMMAIRE

*Communication sur le degré d'accessibilité de l'établissement*

*Fiche informative de synthèse*

*Les attestations de conformités des établissements utilisés*

*Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées.*

*Fiche de suivi de l'entretien des équipements.*

### Les textes de références

Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/LHAL1614039A/jo/texte/fr>

### **1. Communication sur le degré d'accessibilité de l'établissement**

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'Organisme de

Rédacteur :		Approbateur :	
Jones Jacquin		Muriel KPODAR	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification		Version
26/09/2021	Première rédaction		1

Formation et de ses prestations.

Nos prestations de formation sont réalisées dans un établissement accessible partiellement aux personnes à mobilité réduite.

**Référent handicap** : *Merci de prendre contact avec :*  
*M. Jones JACQUIN , [jones.jacquin@adeuxiemechance.fr](mailto:jones.jacquin@adeuxiemechance.fr), tél 0694 25 27 78*

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>		<i>Muriel KPODAR</i>	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification		Version
26/09/2021	Première rédaction		1

## 2. Fiche informative de synthèse



### ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT



#### **BIENVENUE...(Nom et Prénom du stagiaire en situation de handicap)**

- Le bâtiment et les services proposés (salles de conférences, restaurant, lieu d'événements...) sont accessible à tous :
  - Non
  
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :
  - Oui



## 1. Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>		<i>Muriel KPODAR</i>	
REVISIONS			
Date	Nature de la modification		Version
26/09/2021	Première rédaction		1

- ❖ Le personnel est sensibilisé.   
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
  
- ❖ Le personnel est formé.   
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
  
- ❖ Le personnel sera formé.

### Matériel adapté

- ❖ Le matériel est entretenu
- ❖ Le personnel connaît le matériel



**Contact :** M. Jones JACQUIN , [jones.jacquin@adeuxiemechance.fr](mailto:jones.jacquin@adeuxiemechance.fr), tél 0694 25 27 78

### N° SIRET ET ADRESSE

48499077500021

ASSOCIATION DEUXIEME CHANCE  
21, RUE DES ZAGRINETTES  
97300 CAYENNE

A ce jour, l'association est dans un local en location qui n'est pas totalement accessible à toutes les personnes en situation de handicap. Nous travaillons avec la ville et la Mairie afin de le rendre accessible dès que possible. Ce document sera mis à jour dès que le local sera accessible plus amplement.

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>		<i>Muriel KPODAR</i>	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification		Version
26/09/2021	Première rédaction		1



LES PRESTATIONS ET LEURS CONDITIONS  
D'ACCÈS



**1. SALLE DE FORMATION :**

Ce service sera accessible le : NC (Date en fonction des prochaines concertations avec la Mairie).

Moyens :

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : X oui

**2. SANITAIRES :**

Ce service sera accessible le : NC (Date en fonction des prochaines concertations avec la Mairie)..

Moyens :

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : X oui

**3. SALLE DE RESTAURATION :**

Ce service sera accessible le : NC (Date en fonction des prochaines concertations avec la Mairie)..

Moyens :

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : X oui

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>		<i>Muriel KPODAR</i>	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification		Version
26/09/2021	Première rédaction		1

## 2. Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées.

### BIEN ACCUEILLIR LES PERSONNES HANDICAPÉES

### I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou en les distrayant : ils travaillent.

### II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice



#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole

#### 2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

### III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

<b>Rédacteur :</b>	<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>	<i>Muriel KPODAR</i>	
<b>REVISIONS</b>		
Date	Nature de la modification	Version
26/09/2021	Première rédaction	1

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1. Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.

2. Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne. st bruyant
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
  - Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>		<i>Muriel KPODAR</i>	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification	Version	
26/09/2021	Première rédaction	1	

la s'asseoir.

- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.

Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature. N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.



#### IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale

##### A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

###### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- Le repérage dans le temps et l'espace ;
- L'utilisation des appareils et automates.

###### 2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposer d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

##### B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique



###### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Un stress important ;
- Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- La communication.

<b>Rédacteur :</b>	<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>	<i>Muriel KPODAR</i>	
<b>REVISIONS</b>		
Date	Nature de la modification	Version
26/09/2021	Première rédaction	1

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plaquette\\_web\\_bien%20accueillir%20PH.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plaquette_web_bien%20accueillir%20PH.pdf)

<b>Rédacteur :</b>	<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>	<i>Muriel KPODAR</i>	
<b>REVISIONS</b>		
Date	Nature de la modification	Version
26/09/2021	Première rédaction	1

### 3. Fiche de suivi de l'entretien des équipements de l'établissement

Matériels	Date d'interventions	Description

**RAPPEL DES RÉFÉRENCES DE L'OF :**

ASSOCIATION DEUXIEME CHANCE  
21, RUE DES ZAGRINETTES  
97300 CAYENNE

SIRET : 48499077500021

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)



<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
<i>Jones Jacquin</i>		<i>Muriel KPODAR</i>	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification	Version	
26/09/2021	Première rédaction	1	